Association des Professeurs d'Education Musicale
Http//apemu.free.fr

SOMMAIRE

Editorial 4

Vie de l'association

Assemblée générale de Rouen 6
Courrier 9
Réunion 25

Pédagogie

Création 11

Témoignages

Bilan concert 19
Anecdote 22

Informations diverses

Bulletin d'adhésion, bon de commande 16
Publications de l'APEMu 18
infos 29
Hommages 30

ASSOCIATION DES **P**ROFESSEURS D'**E**DUCATION **MU**SICALE

Siège social : 6 Impasse Dubet 33700 Mérignac
http://apemu.free.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maïté AUBRUN, Yolande BARBIER, Catherine BAUDY, Martine BERTIER-WOLFROM, Francine BRUN, Mireille CHOVET, Isabelle BOUGAULT, Etienne GEGOULT, Renata HARBULOT, Martine HONORAT, Claude LAPORTE, François LONDEIX, Julien NAY, Thibaut PLANTEVIN, Marie-Thérèse POUGET, Fernando SEGUI, Dominique TERRY, Hélène WAGNER

BUREAU

présidente
Yolande BARBIER
6 Impasse Dubet
33700 Mérignac
06 13 43 92 25
barbier.yoli@free.fr

vice-président
Fernando SEGUI
24 place des Hirondelles
69140 Rillieux-la-pape
06 63 61 99 58
fernando.segui@wanadoo.fr

vice-président
Etienne GEGOUT
18 route de Voirincourt
54280 Seichamps
03 83 21 88 21
e.gegout@ac-nancy-metz.fr

trésorière
Martine BERTIER-WOLFROM
12 rue Barral de Montferrat
38100 Grenoble
04 76 47 92 17
ma.berwol@free.fr

trésorière-adjointe
Catherine BAUDY
12 allée François-Villon
33510 Andernos-les-bains
05 56 26 25 86
catherine.baudy@wanadoo.fr

secrétaire
Renata HARBULOT
3 allée de la Source
21000 Dijon
03 80 41 31 40
renata.harbulot@orange.fr

secrétaire-adjointe
Claude LAPORTE
10 Boulevard Léon-Malfrey
63000 Clermont-Ferrand
laporte.claude@libertysurf.fr

Directeur de la publication
Dominique TERRY
23, rue du Rhône
69360 Solaize
04 78 02 40 79
dominique.terry@wannadoo.fr

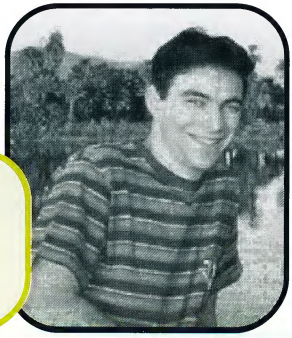

Responsable du site
Thibaut PLANTEVIN
901 petite route de Carpentras
84210 Pernes-les-fontaines
06 18 01 27 03

EDITORIAL DE LA PRESIDENTE

Chers collègues, bonjour à tous

Chaque rentrée scolaire, surtout après un changement de gouvernement, apporte son cortège de textes, circulaires, et mesures. Or vous l'avez remarqué comme moi, la promotion de l'éducation artistique et culturelle a l'air d'être une des grandes préoccupations du président de la république et de notre ministre de l'éducation nationale .C'est toujours très curieux, chaque fois que l'on veut commencer les réformes , les matières artistiques se retrouvent sur la sellette ! L'éducation musicale et les arts plastiques sont à l'heure actuelle les seuls enseignements artistiques obligatoires au collège. Les professeurs qui les enseignent sont normalement titulaires d'un Capes ou d'une Agrégation de leur spécialité et ont suivi une formation IUFM après leur concours qui valide leurs compétences à enseigner ces disciplines.
Jusqu'à quand ?.....
La mise en parallèle des déclarations de la lettre de mission du président de la république au ministre Xavier Darcos du 5 juillet 2007, celle du président à la ministre de la culture et le décret sur l'accompagnement scolaire de Xavier Darcos du 17 juillet 2007 m'ont interpellée surtout après l'annonce en cette rentrée des restrictions drastiques de budget dans l'éducation nationale.
Une offre plus large d'éducation artistique et culturelle, avec une réduction de l'horaire d'enseignement élève demandé par M Sarkozy , les restrictions budgétaires qui sont celles du train de vie de l'état et tout cela sans toucher à nos enseignements ? J'étais très sceptique et inquiète . J'ai donc profité de l'entrevue de La Conférence des présidents (dont l'Apemu fait partie) avec M Xavier Darcos le 19 septembre pour affirmer à travers une lettre avec l'Apap nos craintes au ministre de l'éducation nationale.
Suite à notre courrier (publié dans le bulletin) le ministère a souhaité recevoir ensemble l'Apemu et l'Apap lors d'un entretien à travers le conseiller du ministre Marc Schérringham.
Je suis en colère ! Le mot « éducation musicale « a disparu du vocabulaire des discours ministériels ! (on ne le trouve plus dans le catalogue 2007-2008 du CNDP !) La devise de M Sarkozy est plus que jamais d'actualité pour nous professeurs d'éducation musicale « travailler plus, pour gagner plus, » en HSE, le ministère compte sur nous pour investir les activités artistiques et culturelles des « orphelins de 16h » en partenariat avec les collectivités locales et l'offre proposée. Au nom de l'Apemu, j'ai fait remarquer que les professeurs d'éducation musicale étaient déjà très investis dans leurs établissements à travers les chorales, les ateliers de pratique artistique, les classes à PAC, alors toutes ces activités si elles demeurent devront avoir lieu à l'avenir dans le créneau horaire 16h 18h ????

Pas de réponse précise de M Schérringham…mais le ministère nous confirme que seules les heures d'enseignement de la matière feront partie des DGH des établissements scolaires, les « autres » en HSE, viendront s'ajouter suivant le dispositif que l'établissement mettra en place pour l'accompagnement éducatif, sportif et culturel après les cours et il nous conseille vivement d'occuper et investir ce créneau horaire en nous assurant que nos enseignements éducation musicale et arts plastiques seront maintenus au collège , je le répète jusqu'à quand ???…L'autonomie est donnée aux établissements, donc au chef d'établissement, à l'équipe pédagogique à travers le CA pour proposer un projet d'éducation artistique et culturelle dans lequel est inscrit un volet pour la mise en place « d'ateliers de pratiques collectives amateurs après les cours, de 16h à 18h animés par des enseignants rémunérés en heures supplémentaires ou par des partenaires extérieurs » en tenant compte de l'offre culturelle proposée autour de l'établissement scolaire par les associations.

Je crois qu'il faut plus que jamais nous mobiliser, faire connaître notre association, les valeurs et les principes qu'elle défend, ses ambitions pour notre enseignement si nous voulons que l'éducation musicale continue à exister dans la formation de nos élèves. Il faut être nombreux !

« L'Apemu a été crée il y a plus de 50 ans. Son but est de promouvoir l'éducation musicale et de défendre l'intérêt des spécialistes que nous sommes ! » (citation du bureau de l'Apemu, bulletin Janvier 2000.)

Vous pouvez compter sur moi mais j'ai besoin de vous tous !

Yolande Barbier-Ceresuela

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 OCTOBRE 2007 à ROUEN

Fiche à remplir et renvoyer à Patrice Latour 9 rue de Neuvillette 76240 LE MESNIL ESNARD

avant le 15 octobre

NOM : **Prénom :**

souhaite m'inscrire à l'Assemblée Générale de l'APEMU

(Merci de cocher les cases correspondantes)

NUITEE : (du samedi au dimanche) Hôtel Vieille Tour Rouen (cf. note jointe)

Chambre à 1 lit **0** Chambre à 2 lits **0**

Tarifs :

Chambre 1 lit + petit déjeuner = 40€
Chambre 2 lits + petit déjeuner = 45€

Nuitée supplémentaire éventuelle :

vendredi soir **0** dimanche soir **0**

Remarques :
Les réservations doivent se faire auprès de Patrice Latour
Le règlement se fera avec l'inscription avant le 15 octobre.

Adresse électronique : **pmlatour@hotmail.com**
Téléphone Michèle Latour 06 32 78 73 89 /fax 02 35 79 83 40

APEMU

Assemblée générale à Rouen, samedi 27 et 28 octobre 2007

Lycée Jeanne d'Arc, 2 rue sainte Geneviève du Mont, à Rouen

***Samedi* 12h30 13h30 : accueil**

(régler à l'arrivée: cotisation 2008 + repas samedi soir / dimanche midi)

13h30	**assemblée générale et élections questions à l'I.G.**
19h30	**fin**
20h	**fermeture des locaux**

***Dimanche matin* : réunion du bureau**

Pouvoir pour l'AG:

je soussigné :

demeurant : académie :

donne pouvoir à :

demeurant : académie :

votes pour l'assemblée générale :

bilan moral : POUR CONTRE ABSTENTION

bilan financier : POUR CONTRE ABSTENTION

renouvellement des membres du conseil d'administration (voir liste page 2)

Je choisis 6 noms :

1..... 2.....

3..... 4.....

5..... 6.....

Assemblée générale de Rouen

Informations complémentaires

Pour permettre de substantielles économies à notre association, j'ai obtenu du Conseil Régional de Haute-Normandie l'autorisation d'utiliser "à titre gratuit" une salle (60 personnes) du lycée Jeanne d'Arc à Rouen. J'avais demandé le samedi et le dimanche au conseil d'administration de l'établissement et n'ai obtenu que le samedi, de 10h à 20h.

Cela signifie concrètement que nous avons le temps et l'espace pour l'assemblée générale proprement dite, mais que les activités annexes initialement envisagées sont exclues.

J'ai négocié avec un hôtel rouennais la possibilité d'utiliser une salle pour une conviviale réunion-petit déjeuner pour le bureau. Il s'agit de l'hôtel Vieille Tour, 42, place de la Haute Vieille Tour.

Il nous offre cette salle ainsi que le tarif de groupe figurant sur la fiche d'inscription à condition que nous soyons au moins **quinze personnes**.

De même, pour les repas, nous connaissons un restaurant proche du lycée, où nous avons déjà invité des artistes dans le cadre des enseignements artistiques. Ce restaurant peut nous proposer une table de vingt personnes maximum, avec des menus à 25 et 38 euros.

Vous comprendrez à la lecture de ces contraintes que nous souhaitons avoir vos réponses avant le 27 septembre, un mois avant l'A.G. Nous aurons alors un effectif plus précis qui nous permettra de confirmer ou non les chambres à l'hôtel et de trouver d'autres adresses de restaurants.

Pour ceux qui arriveraient en voiture, il ne faut pas envisager de stationner près du lycée. Les rues sont étroites, de lourds travaux sont en cours au lycée et sur les remparts, et vous connaissez les sorties de lycées le samedi midi. Vous trouverez des places sur le boulevard juste au dessus du lycée. Demandez à l'accueil la "salle de théâtre".

On arrive en train à la gare de *Rouen-Rive droite*. Dans le hall, on descend prendre le métro direction *Boulingrin*. On prend l'avenue de la *Porte des Champs* et la rue Poitron (10 minutes en marchant lentement).

Suggestion d'horaires:	Paris 0:51	Rouen 12:00
	Paris 2:04	Rouen 13:39
	Lyon 8:00	Rouen 12:00
	Lille 8:00	Rouen 12:00

Horaires du métro-bus sur l'agglomération de Rouen : www.tcar.fr

Tout cela n'est que de l'intendance. L'essentiel est le déroulement de l'assemblée générale de notre association.

En vous remerciant pour votre compréhension, nous vous adressons nos cordiales et musicales salutations.

Patrice et Michèle Latour

Lettre adressée au ministre de l'éducation nationale, Mr Xavier Darcos

APAP -Association des Professeurs d'Arts Plastiques-
27 allée Boris Vian 93270 Sevran -tél /fax : 01 43 83 99 70
apap-salamand@numericable.com

APEMU -Association des Professeurs d'Education Musicale-
25 rue Gouais Lagnos 33000 Bordeaux
barbier.yoli@free.fr

Monsieur le Ministre,

Au nom des associations de professeurs d'Arts plastiques et d'éducation musicale, APAP et APEMU, et des premiers signataires de notre pétition, nous demandons le maintien de l'obligation de l'enseignement des AP et de l'éducation musicale pour tous les collégiens, et donc leur prise en compte respective au brevet des collèges, comme de toutes les disciplines d'enseignement, dans le respect du cadre de la grille horaire nationale (actuellement : 1h d'arts plastiques et 1h d'éducation musicale).

La circulaire sur « l'accompagnement éducatif » du 13 juillet 2007 autorise des « intervenants extérieurs » à participer à des « activités diverses » qui recouvrent en fait des domaines intégrés jusqu'à présent dans les disciplines d'enseignement. Ces mesures vont permettre, dès cette rentrée dans certains établissements et pour se généraliser ensuite, de faire disparaître certaines disciplines d'enseignement et de réduire ou dénaturer toutes les autres, au gré des projets locaux.

Nous constatons que :

en conséquence des suppressions de postes de professeurs, certains élèves pourront perdre jusqu'à 8 heures d'enseignement au profit d'« activités » gérées contractuellement en partenariat avec les collectivités territoriales et qui ne dépendent donc plus de l'Etat. La délégation à la politique de la Ville est rendue possible par le biais de Contrats Urbains de Cohésion Sociale, dits CUCS, issus des lois sur « l'égalité des chances et de la cohésion sociale », et « loi sur les libertés locales » pour la mise en place d' « équipes de réussite éducative » et de « pratiques artistiques, culturelles, sportives » directement en concurrence avec les heures d'enseignement.

des personnels issus des institutions culturelles ou bien intervenants aux statuts précaires et/ou bénévoles –jeunes, étudiants, artistes, chômeurs, retraités-, recrutés par des associations financées par l'Etat et des partenaires privés, pourront se substituer aux professeurs spécialistes formés au niveau CAPES et agrégation, dont le recrutement est compromis.

Ces mesures engendrent de profondes inégalités sur le territoire et nous ne pouvons pas accepter que la diversité des élèves, due aux hasards géographiques et socioculturels de leur naissance, justifie la diversification des dispositifs et des intervenants au mépris de l'égalité des droits des élèves devant l'instruction.

Concernant par exemple, le dispositif partenarial EN/Culture d' « éducation artistique et culturelle », inscrit dans l'Ecole par la loi Fillon, ces inégalités sont constatées par le ministre de la culture, Mr Renaud Donnadieu De Vabres lui-même : « *La vraie difficulté, c'est la question de l'égalité sur l'ensemble du territoire. Je reconnais que certains établissements, situés dans des zones privilégiées de notre territoire, pourront compter sur une présence artistique particulièrement forte alors que d'autres connaîtront une certaine pénurie* ». rapport AN juillet 2005

C'est pourquoi nous demandons que soient retirées les circulaires sur l' « accompagnement éducatif » et celle du 1er février 2007 qui rend obligatoire, dans tous les projets d'école et d'établissement l'inscription d'un *volet d'éducation artistique et culturelle*.

La grille horaire nationale des enseignements disciplinaires doit être maintenue dans tous les collèges comme elle existe actuellement et le recrutement des professeurs d'éducation musicale et d'arts plastiques au concours du Capes et de l'Agrégation doit assurer cet enseignement de qualité pour tous les collégiens et lycées de France!

Le 19 septembre 2007

Les présidentes de l'APAP et l'APEMU :
Mme Salamand Danièle
Mme Barbier Yolande

Création mode d'emploi à travers deux exemples

Premièrement et SURTOUT : Trouver un **thème fédérateur**.
pour nous ce fut **l'Amazonie** en 2004-2006 et **le Myhte d'Orphée** en 2006-2007.

Deuxièmement : Rassembler autour du projet des profs d'autres disciplines volontaires et monter des projets (classe PAC, IDD, ateliers, clubs). Ceci demande une certaine anticipation.

Voici le récit de deux de nos expériences.

Pour le premier exemple, l'Amazonie : Le projet fut construit dès le départ sur deux années scolaires. La première année étant plutôt consacrée aux recherches, à la connaissance du pays et à l'écriture du spectacle, la seconde plutôt à la production.

La première année a réuni une équipe de prof de différentes matières ; histoire et géographie, SVT, français, arts plastiques et évidemment éducation musicale, la documentaliste au CDI s'est impliquée également. Chacun d'abord s'est emparé du thème à « sa façon ». Recherches géographiques, histoire, analyse du film « la rivière d'Emeraude » en français et en éducation musicale. (Ce film faisait partie de la programmation dans le cadre de « collège au cinéma » ce qui a permis à un niveau entier de le voir). Rencontre avec des intervenants au sujet de l'écologie et des problèmes liés à l'eau et la pollution.

Une classe à projet en quatrième a travaillé plus spécialement sur les recherches et l'écriture de chansons.

Un atelier de pratique artistique (percussions) avec un intervenant spécialisé a été mis en place. Les élèves ont découvert les rythmes des Condomblés et de la batucada.

Ce projet qui aurait pu rester au niveau de l'établissement, a intéressé d'autres enseignants de collèges différents et il est devenu un projet dans le cadre de l'association académique des chorales de l'académie. Un stage PAF a été organisé avec une conférence sur l'Amazonie et deux journées de pratique rythmique (dans la ligné de l'atelier du collège L. de Vinci, celui-ci s'est d'ailleurs produit devant les professeurs stagiaires) avec le même intervenant et un atelier sur la danse. Ce stage devait se dérouler sur deux ans mais pour des raisons administratives il n'a pu être réalisé que la première année.

Nous avons écrit à l'Ambassade du Brésil à Paris qui nous a envoyé beaucoup de documentations et d'affiches. La salle de musique était aux couleurs de l'Amazonie...

Création

Pendant l'été une équipe de professeurs a peaufiné le projet, écrit les musiques et fait les arrangements afin qu'en septembre les chorales des différents collège puissent utiliser des partitions.

Au collège L. de Vinci la deuxième année fut cependant tout aussi riche sur le plan de l'interdisciplinarité. Ce sont ajoutés à l'équipe, des professeurs de langues et particulièrement le professeur d'espagnol.

Des clubs pour la réalisation des costumes et l'apprentissage des danses ont vu le jour.

Nous avions pensé faire un atelier pour la réalisation du Power Point qui a servi de décor au spectacle mais ceci n'a pas été possible pour des raisons d'horaire et ce sont les professeurs de l'association académique qui l'ont réalisé seuls sans élève.

L'atelier de pratique artistique a été à son apogée pour ce projet. Les élèves étaient tellement passionnés qu'ils n'hésitaient pas à venir répéter en dehors du collège dans l'association partenaire. Depuis, un certains nombre de collégiens sont entrés dans l'association et ont fait partie de la batuccada de celle-ci.

Bien évidemment, un projet lourd comme celui-ci engendre parfois des tensions entre les personnes, tout le monde ne pouvant pas être du même avis mais le bénéfice pour les élèves qui ont participé à tout ou une partie du projet est très grand. Et les élèves que je revois, en parlent avec beaucoup d'émotion encore aujourd'hui. Pour beaucoup, ce fut une grande découverte, du pays, des musiques et le problème de l'écologie les a beaucoup marqué. A la suite de ce spectacle et sans doute parce que celui-ci a contribué à une partie de la mise en questionnement, les élèves se sont lancés dans la récupération de papier, pour ne plus trop détruire la forêt et l'expérience a gagné tout le collège.

Le deuxième projet a voulu célébrer le quatre centième anniversaire de la création de l'Orféo de Monteverdi, premier opéra de l'histoire de la musique en 1607.

L'oeuvre a été mise au programme d'éducation musicale à tous les niveaux de façons différentes.

Avec les 6èmes ce fut par l'entrée du mythe en étroite collaboration avec des professeurs de français. Le programme de 6ème portant sur les mythes et légendes, une des classes de 6ème a écrit le programme du spectacle en faisant le synopsis de l'opéra

Les 5ème ont travaillé sur la voix avec des exemples tirés de l'opéra entre autre.

Les quatrièmes ont fait le premier cycle sur le mythe d'Orphée dans la musique et les troisièmes ont abordés la thématique des «amours malheureuses » dans lequel Orfeo a tenu sa place.

Il n'était pas possible pour les élèves de « monter » l'Orféo dans sa version originale. Il nous semblait en effet difficile au collège de faire de la musique baroque pendant une année entière.

Nous avons décidé de garder quelques passages seulement : 3 récitatifs, travaillés par des élèves solistes en « heure libre », et trois chœurs que j'avais réduits à trois voix au lieu de cinq.

Nous avons gardé l'histoire et cherché des musiques plus actuelles, en lien avec le thème. Pour cela nous avons travaillé sur les œuvres qui s'inspiraient du mythe d'Orphée.

Deux idées sont apparues très vite : Moulin Rouge et James Bond (ne va-t-il pas avec toujours plus ou moins de succès « sauver » sa belle dans des lieux inaccessibles au commun des mortels ?) Ceci a donné le titre du spectacle OrféoII.007 (explication du jeu de mot … Orféo II allusion à Orfeo le retour ,007 comme James Bond mais II.007 comme …2007 et 400ème anniversaire !) … où va-t-on chercher tout ça ?

Vous trouverez en annexe le programme du spectacle.

Création

Le deuxième impératif que nous nous étions fixé était de n'avoir que de la musique en direct, sans bande son.

Une école de musique proche (enfin presque, car en milieu rural tout est loin et le transport est de loin notre principal problème !…) a bien voulu consacrer son année à l'apprentissage des accompagnements des œuvres proposées. Ce fut pour le chef un gros travail de transcription, non seulement pour que cela sonne dans une harmonie mais aussi pour écrire chaque partition adaptée au niveau des élèves.

Les rôles principaux furent tenus par des danseurs du collège qui se sont retrouvés dans deux écoles de danses les mercredis après midi pour faire un formidable travail. Le pas de deux d'Oprhée et d'Eurydice restera pour longtemps dans les mémoires.

Une de ces écoles de danse dont certains élèves étaient scolarisés au collège a bien voulu de façon bénévole réaliser des ballets aussi bien classique que jazz.

Aux dires du public, ce fut un spectacle très réussi, les élèves pétillants de fierté et des collègues ne revenant toujours pas que l'on puisse faire chanter des chœurs baroques et que surtout les enfants y prennent du plaisir.

Pour terminer cet article qui n'avait que la modeste ambition de faire partager une expérience, je suis persuadée que les choses faites dans le cadre d'un projet fédérateur ont bien plus d'impact en terme de souvenirs et d'implication pour les élèves C'est la raison pour laquelle depuis 18 ans je fais un projet chaque année et c'est en grande partie la raison qui me fait aimer ce métier passionnément.

Le prochain thème fédérateur pour notre collège est L. de Vinci : nom de notre collège et 10ème anniversaire de celui-ci. Nous sommes repartis pour deux ans ; une année de création et une année de production. (Avec, en prime, l'an prochain l'organisation d'un voyage au château du Clos Lucé)

Bons projets à tous …

Mireille Chovet Collège L. de Vinci à Saint Romain le Puy

Programme du spectacle

Acte 1 : Le Printemps
Toccata de l'opéra Orfeo Monteverdi
Prologue récitatif de « La musique » Orfeo Monteverdi
Chanson d'Orphée Musique L. Bonfa / paroles A. Maria
Viens Hyménée Chœur extrait de l'Orféo de Monteverdi, adaptation en français
Récitatif. Adaptation en français Orfeo Monteverdi
Quittez les monts Chœur extrait de l'Orféo de Monteverdi, adaptation en français
Je suis venu pour elle Laurent Voulzy arrangement à 2 voix C. Jusselme
Lady Marmelade musique B. Crewe et K. Nolan ;
Paroles écrites Noemie 5°3 et Emilie Marie 4°3

Acte 2 : La mort
Sinfonia de l'opéra Orfeo Monteverdi
Acte 2 N°2 extrait de l'opéra, adaptation en français.
Ballet des planettes extrait du « Roi soleil »
Le chant du fou H. F. Thiefaine sur des paroles écrites pour le spectacle.
Nature boy musique :E. Ahbez sur des paroles écrites pour le spectacle.
Discovery Fantaisy intermezzo J. De Haan
James Bond M. Norman
Because we cane. N.Cook.

Acte 3 : Le passage du Styx
Ritournelle de l'opéra Orfeo Monteverdi
Ballet des monstres extrait du « Roi soleil »
Fais dodo
O fortuna C. Orff

Acte 4 : aux enfers
Ritournelle de l'opéra Orfeo Monteverdi
All you need is love TheBeatles
Quelle jeu elle joue J.L. Dabadie / J. Clerc.
Orphée Texte C.Trenet
Sinfonia de l'acte 4 de l'opéra Orfeo Monteverdi

Acte 5 : l'appel de l'éternité
Ritournelle de l'opéra Orfeo Monteverdi
My Heart will go on J. Horner
Chœur final de l'opéra Orfeo Monteverdi
Moresca de l'opéra Orfeo Monteverdi

BULLETIN D'ADHESION - 2007

Nom : ....
Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal/ville : ..../..
Téléphone/Fax : ..../..
Courriel (le plus lisiblement possible) :

_ _

En cas de modification, nom ou adresse antérieurs : ....
....
Grade ou situation : ....
Indice/échelon :...................../..........
Etablissement :..
Ville/académie : ..../.....................................

Tarifs

Indice inférieur à 410, mi-temps, temps partiels ou retraités : 19 €
Indice supérieur à 410 : 38 €
Couple enseignant en éducation musicale et adhérent : 38 € + 19 €
Stagiaires PLC2 : 10 €

Versement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'APEMu

Montant total du chèque : €

L'adhésion est valable pour l'année civile et inclut l'envoi des 4 numéros annuels de la revue.

Ce bulletin est à renvoyer obligatoirement à votre délégué académique, à défaut à notre trésorière.
Toute inscription en cours d'année, jusqu'à fin septembre, donne droit à l'envoi rétroactif des numéros de l'année civile déjà parus.
Toute demande d'adhésion envoyée après le 30 septembre sera validée sur l'année civile suivante.
Le traitement informatisé du présent formulaire a fait l'objet d'une déclaration de conformité auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des données vous concernant en vous adressant à votre délégué académique, à défaut, directement à notre secrétaire.

Si vous désirez adhérer à l'association sans recevoir les revues, entourez le refus suivant : **NON**

Si vous désirez vous abonner aux revues sans adhérer à l'association, reportez-vous à la page suivante.

N'oubliez pas de signaler à notre secrétaire tout changement d'identité ou d'adresse en cours d'année civile.

BULLETIN D'ABONNEMENT - 2007

(présentation page suivante)

Nom : .....
Prénom : .....
ou Nom de l'organisme : .....
Adresse : .....
.....
Code postal/ville : ...../.....
Téléphone/Fax : ...../.....
Courriel (le plus lisiblement possible) :

* Abonnement à 4 revues successives : 38 €

Modes de paiement :
· chèque joint à la commande à l'ordre de l'APEMu
· mandat administratif : **fournir un bon de commande**

Tout abonnement en cours d'année, jusqu'à fin septembre, donne droit à l'envoi rétroactif des numéros de l'année civile déjà parus.
Toute demande d'abonnement envoyée après le 30 septembre sera validée sur l'année civile suivante.
Le traitement informatisé du présent formulaire a fait l'objet d'une déclaration de conformité auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des données vous concernant en vous adressant à votre délégué académique, à défaut, directement à notre secrétaire.

COMMANDE DES ACTES

(présentation page suivante)

Nom : .....
Prénom : .....
ou Nom de l'organisme : .....
Adresse : .....
.....
Code postal/ville : ...../.....
Téléphone/Fax : ...../.....
Courriel (le plus lisiblement possible) :

* Actes du congrès de Troyes :15 €
* Actes des congrès de Sèvres et Lyon: 15 €
Modes de paiement :
· chèque joint à la commande à l'ordre de l'APEMu
· mandat administratif : **fournir un bon de commande**

*** TOTAL DE LA COMMANDE**

Abonnement	€
Actes de troyes	€
Montant total du chèque	€

Relevé d'Identité Postale
APEMu - Siège social
6 Impasse Dubet
33700 Mérignac

ETAB	GUICHET	N° DE COMPTE	CLE
30041	00001	0063396P 020	03

PUBLICATIONS DE L'APEMu

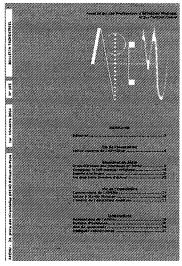

La revue APEMu
Informations concernant la discipline éducation musicale. Textes, programmes, formations, pédagogie, vie de l'association...

32 pages - publication trimestrielle
Abonnement 38 €

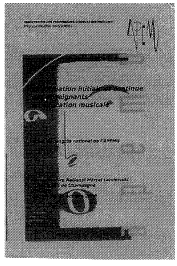

La formation initiale et continue des professeurs en éducation musicale
Actes du congrès de Troyes 2000.
Aspects théoriques et pratiques de la formation des enseignants (professeurs des écoles, du second degré); organisés en trois chapitres : état des lieux, pratiques musicales, sciences humaines.

124 pages - 15 €

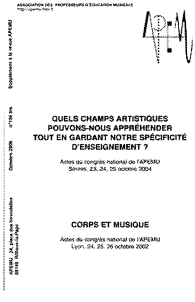

Quels champs artistiques pouvons - nous apréhender?

Actes du congrès de Sèvres 2004

Corps et musique
Actes du congrès de Lyon 2002

160 pages 15 €

ORATORIO
« L'ENCORE AVEUGLE »

Textes d'Yves Bonnefoy
Musique de Thierry Machuel

Mai 2007
Église du Sacré-Cœur de Charleville-Mézières
CNR de Reims
Église Saint-Nizier de Troyes
Église ND du Rosaire de Chaumont

Sous l'égide de **l'Association *ARCANES***

Pièce écrite pour Chœurs, solistes, récitant et orchestre

Argument :
Propos du compositeur :

Comment aborder la Transcendance, sans passer par aucune religion ? En évacuant les réponses, de quelque nature qu'elles soient (citations de textes dits « sacrés », dogmes…) ? Et comment chanter à partir de ce « lieu commun » du seul questionnement, lieu où certes, toute parole de dialogue est alors possible, puisque le champ d'investigation est ouvert, mais où les références « classiques » de ce type d'ouvrage, comme le psaume, dont la foi manifeste est propice au lyrisme vocal, que ce soit en soliste ou en choeur, font cruellement défaut ?
J'ai été frappé dès la première lecture par ceux des textes d'Yves Bonnefoy qui abordent cette question de la manière que je viens de décrire, et la courte histoire des planches courbes, où les deux personnages, l'enfant comme l'adulte, sont aussi seuls, aussi abandonnés l'un que l'autre, illustre bien les interrogations de notre société, attendant du fond de l'univers même une réponse qui ne vient toujours pas. À cet égard, j'aurais pu me contenter, dans la musique, d'un lyrisme contenu, voire absent lui aussi. Mais je ne souhaitais pas risquer la désespérance. Pourquoi ne pas user du lyrisme comme de ce qui permettrait, non de transmettre, mais de susciter l'Énergie ? Celle de la parole tenue, soutenue par le chant. Celle de l'acte de la représentation du monde dans le temps du spectacle, par-delà Vie et Mort. Celle, enfin, de la proximité au public, dans un partage de la parole, qui ainsi redevient créatrice.

Thierry Machuel, compositeur

Ce projet a rassemblé 200 participants,
dont environ 160 lycéens et 40 adultes

Les professeurs responsables étaient :
Patrick ALLAIT, chorale du lycée Marie de Champagne à Troyes
Nicolas PATTIER, chorale du lycée Clemenceau de Reims
Gérard THIRIET, chorale du lycée Sévigné de Charleville-Mézières

Il y avait également deux solistes professionnelles
(Solange Añorga, soprano ; Hélène Moulin, alto)

Un récitant : Luc Vellenritter

Extraits des textes utilisés

Texte du chœur I

Une hâte mystérieuse nous appelait.

Nous sommes entrés, nous avons ouvert
Les volets, nous avons reconnu la table, l'âtre
Le lit ;
l'étoile grandissait à la croisée,
Nous entendions la voix qui veut que l'on aime
Au plus haut de l'été
Comme jouent les dauphins dans leur eau sans rive.

Dormons, ne nous sachant. Sein contre sein,
Souffles mêlés, main dans la main, sans rêves.

Texte du chœur II

Nous nous étions fait don de l'innocence,
Elle a brûlé longtemps de rien que nos deux corps,
Et nos pas allaient nus dans l'herbe sans mémoire,
Nous étions l'illusion qu'on nomme souvenir.

Le feu naissant de soi, pourquoi vouloir
En rassembler les cendres désunies.
Au jour dit nous avons rendu ce que nous fûmes
À la flamme plus vaste du ciel du soir.

Les objectifs
Tous les objectifs ont été atteints : les élèves ont pu « toucher » de près la musique contemporaine, le compositeur, le spectacle vivant (par 4 fois), le chant dans toutes ses dimensions. La poésie contemporaine a été abordée au travers des textes d'Yves Bonnefoy et dans la lecture d'un passage des *Planches Courbes* intitulé « Le Passeur ».

Le projet pédagogique
La commande de l'oratorio a été réalisée entièrement : de l'écriture à la prestation finale en passant par de multiples étapes de répétitions individuelles ou collectives et par des rencontres avec des artistes (compositeur, chanteuse, conteur).

Le projet artistique
Les quatre concerts ont été faits à la plus grande satisfaction de tous les publics présents. On peut estimer à 1 200, le nombre de spectateurs ayant assistés au spectacle. Le dernier concert, à visée pédagogique puisque réservé aux élèves de collèges et de lycées de Haute-Marne, était un pari. Comment faire adhérer un jeune public à une création contemporaine ? Thierry Machuel a présenté l'œuvre pour une meilleure compréhension de la forme et des intentions et une présentation des instruments, en particulier les moins connus (clarinette basse, jeu de gongs, cymbalum) a été faite. Le concert s'est déroulé devant des élèves attentifs et respectueux.

Le fonctionnement de l'atelier
Les cinq interventions de Thierry Machuel ont été réalisées et très appréciées par les élèves qui ont pu à la fois connaître plus précisément ses intentions musicales ; elles ont également permis l'échange entre un créateur et des « animateurs », des donneurs de vie à une œuvre.
Hélène Moulin est intervenue en tant que conseillère en technique vocale et a permis aux élèves d'explorer leur voix et de trouver dans l'échauffement vocal proposé des pistes de travail vocal.

Compétences acquises
La technique vocale a été abordée (voir ci-dessus) avec en plus un aspect insoupçonné au début, savoir l'élargissement des possibilités vocales (requises par la partition). À ce titre, les élèves ont exploré le chuchoté, le murmuré, le cluster, l'aléatoire, l'atonal, le modal, le sériel, l'unisson, les réservoirs.

Conclusion
Ce projet a été l'occasion, pour les élèves, d'une véritable découverte à la fois de la musique contemporaine, de la poésie et des possibilités vocales offertes par ce type de musique.
En outre, le projet comportait un volet de regroupement inter-lycée et une mini « tournée » de concerts qui ont emporté l'adhésion de tous les participants. Il est à noter également que de nombreux adultes (professeurs, chefs d'établissement, autres) se soient volontiers impliqués dans ce projet.
Les médias nationaux et régionaux et locaux ont relayé l'événement. Un disque est édité par le Scérén et un site sera mis en place (dans celui du CRDP). Le projet a fait l'objet de l'émission *A do dièse* de Dominique Boutel, le mercredi 2 mai à 19 h sur France Musique.

Anecdote

Les copies resteront...

TGV Le Creusot-Paris Gare de Lyon. J'ai une heure et demi pour corriger quelques-unes de mes 200 copies du moment. Oui, parce que le prof de musique aussi doit corriger des copies. Et lorsqu'il a 500 élèves, ce qui est courant, et donc 500 copies à corriger qui s'ajoutent en fin de trimestre à disons 1000 notes et 500 appréciations à saisir, il n'est pas loin de songer sérieusement à sous-traiter... Bonjour rapide à mon voisin en face, un minimum de civilité vaut même en cas de correction de copies, et je sors mon premier paquet de feuille, un contrôle sur la noire et la blanche, destiné à vérifier si mes petits 6e ne vont pas me traîner des noires à deux temps jusqu'en 3e... A la vision des cerises perchées et de mon crayon rouge qui biffe les gâtées, l'œil et l'intérêt de mon voisin pour ma petite personne s'animent : « Ah, vous êtes musicienne ? » « Professeur d'éducation musicale en collège. » « Et moi ingénieur en informatique, actuellement en cours de reconversion... dans la musique. » Nous avons juste le temps d'échanger quelques informations sur nos situations professionnelles respectives, et de faire tourner vers nous le visage des passagers qui s'ennuyaient ferme aux alentours, quand arrive le contrôleur. En me lançant son bonjour, il jette un œil sur mes copies et y va du refrain attendu : « Ah, vous êtes musicienne ? ». Alors je reprends, éducation musicale... collège... prof... Et l'autorité souriante de me déclarer soudain sa flamme... pour la musique, le jazz notamment, attirant cette fois l'attention du wagon entier qui plonge dans le silence. Même le petit gars qu'aucun jouet ne parvenait à faire parler discrètement est tendu vers notre conversation, les yeux grands ouverts et le pouce dans la bouche. « Puisque je vous ai, vous ne voudriez pas me conseiller un morceau ? » me demande l'homme à la casquette fort sympathique.Voilà que quelques notes sur une copie me confèrent soudain le statut de critique musical... Je réfléchis. Il y a bien ceci, découvert peu avant, et puis cela aussi. Dans le wagon, on devine chacun cherchant ce qu'il a écouté la veille, ou il y a quelques jours. Mon voisin l'ingénieur en reconversion est le plus rapide. Il prend la parole. Intarissable. Et visiblement beaucoup plus expert que moi...

...Puis une voix derrière nous y va de son dernier coup de cœur. Et puis une autre. Alors le contrôleur disparaît chercher de quoi noter, parce que cela fuse !...

Ce jour-là il n'a pas dû contrôler bien plus de billets que je n'ai corrigé de copies... Mais quand on s'est quitté, gare de Lyon, c'est très chaleureusement que l'on s'est tous salué et que j'ai souhaité un bel avenir à mon voisin en reconversion.

Ce n'est pas la première fois que ce genre d'épisode m'arrivait et je sais qu'après mon « Professeur d'Education musicale en collège » arrive généralement une question du type « Et vous jouez de quel instrument ? » qui compromet sérieusement mes projets de corrections. Je sais aussi qu'il est inutile de rentrer dans les détails, que la personne est généralement déjà partie *chez elle*, dans ses souvenirs, et qu'elle n'entendra pas bien ma réponse. Soit elle se trouve replongée dans ce qui lui reste de ses cours de collège, soit elle est tournée vers son propre vécu musical. Tout le monde a une histoire avec la musique, même si c'est une histoire qui regrette de -*ne pas*- (avoir appris à jouer ou à écouter aussi bien qu'on le voudrait). Gilles Deleuze avance : « Je crois aux rencontres. Et les rencontres ça ne se fait pas avec des gens, ça se fait avec des choses. Je rencontre un tableau, un air de musique, ça oui.[1] » Alors quand on parle ainsi ensemble, dans un wagon, c'est de nos rencontres avec la musique, avec des musiques dont on parle. Tout le monde a fait ce genre de rencontre, et tout le monde aime à en parler, même si ces rencontres-là ne peuvent être que solitaires et intimes. C'est une manière de les prolonger, de les partager, et sinon de se rencontrer, au moins de se rapprocher un peu les uns des autres. Dans ces moments-là, lorsque j'observe un contrôleur qui parle par mon entremise à un ingénieur et que cela se met à engendrer autour de moi des tas de fins tissages où chacun ajoute son fil, je suis particulièrement heureuse de m'être retrouvée, un jour, à enseigner la musique en collège...

Christine Vallin

Article à retrouver dans le dossier « Arts » des Cahiers Pédagogiques à paraître en 2008

site www.cahiers-pedagogiques.com

[1] *Abécédaire*, D comme désir.

Pub

L'association des Amis de l'Orgue de Sainte-Chantal

Les élèves de la section TMD
(Technique de la Musique et de la Danse)
du Lycée CARNOT

Concert:

Cuivres , Percussion et Orgue

Musique vocale sacrée

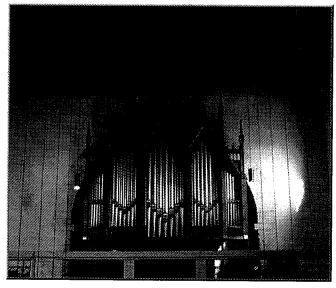

Jeudi 4 Octobre 2007 à 20h00

Eglise Sainte Chantal,
Avenue Eiffel,
Dijon

Libre participation aux frais

REUNION APEMU – LYON
Samedi 6 octobre 2007
Lycée J.B. de la Salle Lyon 4

Les heures chorales :
C'est un sujet maintenant récurent qui préoccupe tous les collègues de l'académie et de la France entière : la situation se dégrade un peu partout et prend des proportions très différentes selon la politique locale (l'intérêt de l'Inspecteur d'Académie d'un département pour les disciplines artistiques et sa marge de manœuvre financière). L'exemple de l'académie de Lyon est frappant :

- Dans le Rhône : l'IA n'octroie qu'une heure pour la chorale, demandant au chef d'établissement de compléter, s'il le désire, par une deuxième heure prise sur la DHG.
- Dans l'Ain : l'IA ne donne plus, depuis cette année, qu'une heure et demi pour la chorale, le complément de 30 mn étant également pris sur la DHG si le principal du collège concerné le désire.
- Dans la Loire : aux dernières nouvelles (en effet, il ne faut peut-être pas trop l'ébruiter…), l'IA donne toujours deux heures pour la chorale !

Nous demanderons, lors de l'AG de Rouen fin octobre, que soit rapidement fait un état des lieux dans chaque académie pour mettre en avant ces disparités qui influent certainement sur la qualité et l'équité de l'enseignement de notre discipline.

Des collègues ont fait un rapide décompte des heures dévolues aux préparations des élèves pour les productions chorales : pas loin d'une soixantaine d'heures en présence d'élèves, en dehors du cadre imparti. Un article à ce sujet sera publié dans la prochaine revue (n°199) en octobre.

Nous retournerons donc voir l'IA du Rhône au moment opportun (janvier), pour rediscuter avec lui de l'importance de cette chorale pour notre enseignement.

Les ateliers : Il devient de plus en plus difficile, sauf cas particulier, d'obtenir le renouvellement d'un atelier de pratique artistique. Les fonds disponibles se réduisent comme dans d'autres secteurs, les nombreux collèges et lycées demandeurs devant être servis à tour de rôle et la politique de la DRAC à ce sujet variant souvent d'un responsable à l'autre selon leur propre vision des choses.
Ainsi, les ateliers artistiques réunissant depuis longtemps certains collèges en zone prioritaire et le GRAME ont été supprimés. Le motif de cette suppression est argumenté et logique : ces ateliers, fonctionnaient depuis longtemps sans renouvellement, s'institutionnalisaient de plus en plus, le GRAME étant alors perçu comme une entité qui aurait largement profité de ce système. Soit. Mais alors, pourquoi ne pas prévenir en amont les partenaires concernés et les collègues de cette situation (6 mois à l'avance par exemple) pour leur permettre de modifier leur projet avant de le renouveler parfois automatiquement ?

Réunion

Le professeur d'éducation musicale et chant (« choral » étant de plus en plus réduit !) est responsable de la constitution du dossier pour une demande d'atelier artistique. En possède-t-il toutes les « ficelles » ? Là encore, le manque de formation est évident, chacun se débrouillant dans son coin sans informations ni outils appropriés.

Voici donc quelques simples et modestes conseils issus de notre discussion : notre métier change, nous avons besoin d'autres compétences pour enseigner, compétences moins « musicales » mais également adaptées à notre époque, dans laquelle, de plus en plus, l'autonomie financière, pédagogique, culturelle,…d'un établissement ou d'une institution est mise en avant…

C'est une commission réunissant des membres de la DRAC, de la DAAC, des professeurs et l'IPR qui décide, en juin, de l'attribution ou non d'un atelier pour l'année scolaire suivante. Les critères sont à la fois financiers, géographiques, pédagogiques, artistiques… Le dossier doit donc être bien argumenté, précis, fourni mais lisible, et ouvert.

- Un état des lieux des pratiques du collège au jour de la demande s'impose.
- Une analyse des besoins permet de cerner l'objectif de cette demande.
- Le partenaire artistique est à choisir avec soin, si possible parmi ceux proposés par la DRAC (ils sont connus donc dignes de confiance mais cette confiance n'est pas renouvelée « ad aeternam »).
- Une ouverture vers d'autres pratiques est encouragées (danse – musique, ouverture vers le théâtre…).
- Pour les renouvellement d'ateliers, un bilan est nécessaire ainsi qu'une redéfinition des objectifs et une modification des pratiques (sauf projet menés sur plusieurs années).
- Le rejet de la demande d'atelier est une éventualité réaliste à prévoir…

Les pôles artistiques :

La DRAC concentre de plus en plus ses énergies sur la création de pôles artistiques, regroupant les écoles, les collèges, les lycées d'un secteur et les institutions locales ainsi que des artistes. L'objectif est de dynamiser un secteur dans le domaine culturelle et de faciliter les échanges entre les différents partenaires. Très bonne initiative, surtout dans des secteurs géographiques peu accessibles ou des zones urbaines en cruel manque. Il ne faudrait cependant pas que ces initiatives soient l'unique prérogative de la DRAC et que les partenaires locaux (aussi bien les enseignants que les artistes ou les lieux) soient ainsi restreints dans le choix de leur projet et de leurs partenaires. Cet excès mènerait inexorablement à des « ghettos » culturels très inégaux d'un endroit à l'autre pour ce qui est de leur contenu et de leur efficacité. Les enseignants, les artistes et les institutions locales ont besoin de travailler avec des personnes qu'ils ont choisies sur une thématique qui les intéresse. Ce sont les acteurs présents sur le terrain qui ont la meilleure vision des besoins dans ce cas-là… A suivre !

Les « orphelins de 16H30 » :

Des activités sont organisées dès la rentrée de Toussaints dans les zones sensibles, pour les élèves volontaires qui se retrouvent seuls à la fin des cours. Ils pourront :

- suivre un atelier d'aide aux devoirs
- pratiquer un sport ou des activités sportives
- suivre une activité culturelle ou artistique…

L'encadrement, des enseignants, des retraités, des artistes, des animateurs (recrutés certainement par les établissements) est prévu sous le régime du volontariat avec une rémunération nette de 37 € par heure (mais 15 euros pour les autres !).

Deux problèmes sont ainsi soulevés en parallèle :

- L'argent nécessaire à ce fonctionnement vient de l'IA (enveloppe envoyée par le ministère). Ce financement est-il en rapport avec la diminution des crédits pour les ateliers et pour les chorales ?
- N'y aura-t-il pas à long terme amalgame entre atelier de pratique artistique, chorale et ces activités du soirs ?

Là encore, il faudra être vigilant au coup par coup (autonomie des établissement oblige) sur des dérives trop prévisibles d'après toutes les remarques rédigées ci-dessus et le témoignage inquiétant de certains de nos collègues. Une des façons d'éviter cela serait de le faire savoir à tous et d'en parler le plus tôt possible à l'IPR concerné.

Les musiques de film :

La réunion se termine sur une petite présentation d'un travail prévu avec des terminales option facultative mais pouvant s'adapter aux collégiens, travail périphérique à l'étude du film « la mort aux trousses » d'Alfred Hitchcock.

- se procurer le DVD « la Nuit américaine » de Truffaut (musique de Georges Delerue) edts Warner. Le regarder en entier : il s'agit d'un film qui raconte…l'élaboration d'un film sous tous ses aspects humains et matériels. Les acteurs choisis pour le film subiront pratiquement le même destin que dans le scénario du film…dans le film.
- Se procurer le CD audio « le cinéma de François Truffaut » edts Universal, écouter le « grand choral », musique du film « la nuit américaine », présent sur ce CD en entier.
- Relever la mélodie du grand choral :

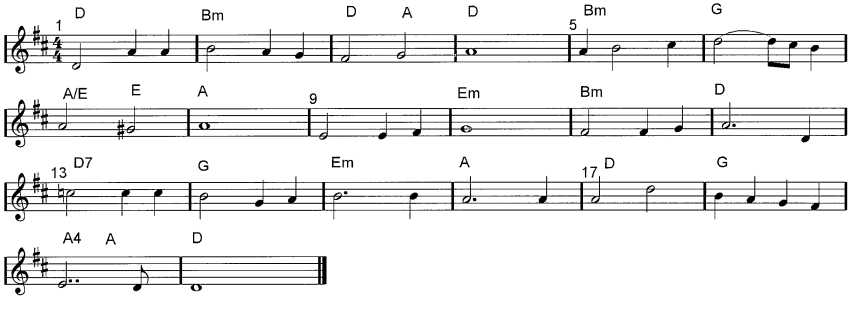

Réunion

- **Travail avec les élèves :**

- Faire chanter, jouer, avec ou sans accompagnement ce grand choral jusqu'à ce que les élèves le maîtrisent. Expliquer que cette musique est le thème principal du film.
- Visionner avec les élèves le générique du film sans le son (un signal sonore blanc sur fond noir avec le déroulement des noms des participants). Faire imaginer la musique par les élèves avec leur voix ou un instrument. Enregistrer une solution trouvée par les élèves avec leurs idées puis rediffuser le générique avec la musique : le son est constitué en fait de l'enregistrement des répétitions d'orchestre de la musique du film, répétition dirigée par Georges Delerue…
- Commentaire : Nous sommes maintenant dans l'ambiance du film : dès le générique, un hommage est rendu à la musique et plus généralement au son comme partie intégrante de l'élaboration d'un film. Plus loin (chapitre 7), Truffaut, jouant le rôle du metteur en scène, reçoit un coup de téléphone du compositeur (Delerue) qui lui fait écouter un extrait de musique pour une scène à tourner… La musique est diffusée par le téléphone et donc présente même si elle n'est pas visible dans les scènes du film !
- Visionner le chapitre 2 jusqu'au mot : « coupez ! » : nous sommes plongés dans uns scène du film qui se tourne sans toutefois nous en rendre compte au début. Ce n'est que le mot « coupez ! » qui nous indique clairement la réalité.
- Visionner la suite de la scène sans la musique : Truffaut fait rejouer la scène plusieurs fois mais nous voyons maintenant le déroulement de cette scène à l'arrière des techniciens et machinistes… Les élèves devront ici aussi imaginer une musique à l'aide du choral. Regarder ensuite la solution : seule la première phrase du choral est entendue.
- Dans chaque scène du film, jusqu'à la dernière pellicule de tournage, le choral est joué, à chaque fois que les caméras du film dans le film fonctionnent, de plus en plus complet. Ce n'est qu'à la fin du tournage qu'il est joué en entier…
- Truffaut joue également avec la place du son (in, hors champ, off…) constamment : dans une scène qui réunit la jeune première avec son beau – père, nous entendons d'abord le choral pendant que les personnages dialoguent (sans le son des paroles) puis, lorsque le tournage est interrompu, le choral s'arrête et, au moment ou Truffaut donne des indications et ferme la fenêtre qui nous sépare des personnages, nous entendons clairement ses instructions alors qu'il est de l'autre côté de la vitre… Quel travail d'écoute !

- Une fois que les élèves auront chanté, joué, composé, visionné… travaillé sur « la nuit américaine » et auront découvert toutes les facettes d'un film lors de son élaboration, ils se plongeront sans difficulté dans « la mort aux trousses » et chercheront avec l'aide du professeur, la place et l'importance de cette musique dans le déroulement dramatique du film, en parallèle avec d'autres musiques dramatiques plus « anciennes » comme par exemple des extraits de musique orchestrales du XIXème siècle...

Dominique terry

Infos diverses

Dates Concours externe (écrit)

Agrégation : du 1er au 17 avril 2008

CAPES : du 4 au 19 mars 2008

Concours interne (écrit)

Agrégation : du 22 au 25 janvier 2008

CAPES : le 30 janvier 2008

Partitions sur le net:

Pour les partitions dont les droits sont tombés dans le domaine publique, le site "**http://imslp.org/**" propose une multitude de documents à notre disposition, une recherche facile à faire par compositeur ou par titre!

Pour les partitions de choeur il existe un équivalent sur "**http://cpdl.org/**"!

Hommage à Geneviève Baudot ...

Geneviève, c'était une femme de caractère qui avait son franc parler et tellement d'humour !

C'était aussi une femme généreuse qui a consacré beaucoup de temps à l'Association en tant que Déléguée Régionale de Dijon et Trésorière au sein du bureau.

Elle tenait à ce que l'Association soit crédible et représentative de notre discipline, et, chaque année, elle effectuait une relance aux anciens adhérents.
On peut imaginer le nombre de dimanches passés à écrire les adresses à la main à une époque où il n'y avait ni ordinateur ni imprimante !
Geneviève nous a quittés en cette période de rentrée et nous sommes encore sous le choc de ce départ trop brutal.

C'était un peu notre grande sœur : nous ne l'oublierons pas.

... et Luciano Pavarotti

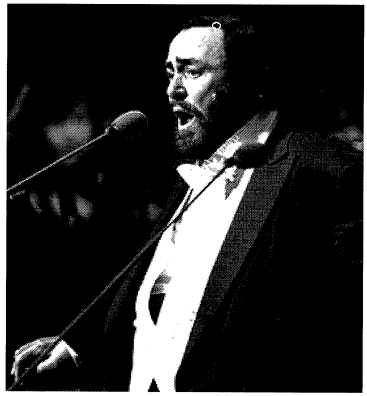

"C'est vrai, je ne suis pas musicien. Je ne vais pas en profondeur. La partition est une chose, le chant en est une autre.
Ce qu'il faut, c'est avoir la musique en tête et la chanter avec le corps. Autrement, ce n'est que du solfège chanté..."

Luciano Pavarotti - Figaro du 22 juillet 1997

Aix - Marseille
Martine Honorat : 12 avenue d'Indochine 13100 Aix - en - Provence 04 42 21 35 64
martinehonorat@wanadoo.fr
Amiens
Sabine Dommanget : 5 rue de l'Abbé Danicourt 80260 Naours
jcsab@tele2.fr
Besançon
Maïté Aubrun-Ouret : 6 rue Nungesser et Coli 25200 Montbéliard
03 81 90 06 03
aubrun.maite@wanadoo.fr
Bordeaux
Catherine Baudy : 12 allée François Villon 33510 Andernos 05 56 26 25 86
catherine.baudy@wanadoo.fr
Caen
Patrick Leroy : 2 Allée de la Glacière Résidence Le Parc de Lébisey
14200 Hérouville Saint-Clair 02 31 93 95 01
pl-leroy@wanadoo.fr
Clermont - Ferrand
Claude Laporte : 10 bd Léon Malfreyt 63000 Clermont - Ferrand
laporte.claude@libertysurf.fr
Corse
Emmanuelle Mariini : Résidence l'Aiglon Bât. B rue du Ch. Colombani 20200 Bastia
m.emmanuelle@wanadoo.fr
Créteil
Francine Brun : collège J.B. Clément
5 rue Chardavoine 93440 Dugny 06 14 61 39 67
brunfrancine@club-internet.fr
Dijon
Renata Harbulot : 3 allée de la Source 21000 Dijon 03 80 41 31 40
renata.harbulot@orange.fr
Christine Vallin : Verseaux 71740 St Maurice
03 85 26 23 91
christine.vallin@wanadoo.fr
Grenoble
Martine Bertier-Wolfrom : 12 rue Barral de Montferrat 38100 Grenoble
tél/fax : 04 76 47 92 17
ma.berwol@free.fr
La Réunion
Catherine Pey : 12 chemin des Fleurs
97490 Ste Clotilde 02 62 52 58 72
pey.cat@voila.fr
Lille
Maud Covain : 17 rue Robinson
59213 Sommaing/Ecaillon 03 27 29 58 80
maud.covain@libertysurf.fr
Limoges
Dominique Habellion : 5 rue d'Aixe
87920 Condat sur Vienne 05 55 30 67 65
domi.habellion@laposte.net
Lyon
Hélène Haranger : 27 rue Anatole France
69580 Sathonay Camp
04 78 08 14 49
heleneharanger@club-internet.fr
Mireille Chovet : 6 Impasse des Verriers
42610 St Romain le Puy 04 77 76 97 70
mireille.chovet@actinov.com
Anne-Françoise Garny : 3 rue des joncs
01000 Bourg - en - Bresse 04 74 50 32 65
annefg@wanadoo.fr
Martinique
Benoît Lenglet : appt.5 résidence Casamarina Quartier Mondésir 97290 Le Marin
05 96 74 03 82
benoit.lenglet@wanadoo.fr
Montpellier
Marie-Thérèse Pouget : 496 avenue Pasteur 34490 Lignan sur Orb tél/fax : 04 67 32 73 03
mt.pouget@tele2.fr
Jean-Michel Vallot : 71 avenue Mermoz 66000 Perpignan 04 68 67 52 01
Carmen Ceresuela : B.P. 14 66120 Font - Romeu
carmen.ceresuela@laposte.net
Nancy - Metz
Hélène Wagner : 23 A rue Lavigerie 54000 Nancy 03 83 40 83 28
helene.wagner@ac-nancy-metz.fr
Nantes
Jean-Martial Fouilloux : 33 rue Maurice Lagathu 44000 Rezé 06 77 90 04 95
jean-martial.fouilloux@wanadoo.fr
Nice
Erik De Brun : 4 rue Charles Peguy 06100 Nice 04 93 52 26 49 et 06 77 18 67 62
e.debrun@wanadoo.fr
Orléans - Tours
Julien Nay : 33 rue de Brest 37100 Tours
06 82 47 09 83
julien.nay@wanadoo.fr
Paris
Denis Féau : 7 rue du Dessous des berges
75013 Paris
01 43 20 24 25
denis.feau@free.fr
Poitiers
Brigitte Berthommé : Mautré 79400 Azay - le - Brûlé
05 49 05 74 75
brigitteberthomme@liberty-surf.fr
Reims
Philippe Poisson : 22 rue Antoine Parmentier 10300 Sainte savine 03 25 79 50 60
philippe.poisson@wanadoo.fr
Rouen
Patrice Latour : 9 rue de Neuvillette 76240 Mesnil Esnard 02 35 79 83 40
pmlatour@hotmail.com
Strasbourg
Béatrice Larat Belliot: 12 place Mathieu Zell
67170 Brumath
03 88 26 36 24
larat-belliot@noos.fr
Toulouse
Isabelle Vidotto : 9 rue de Versailles
31120 Portet sur Garonne
05 61 72 61 83
isabellevidotto@cario.fr
Marie-Angèle Millischer : Rivière du Gravier 31850 Montrabe 05 61 84 60 00
Hauviette Elmirzoïev : 14 impasse d'Altamira 31500 Toulouse 05 62 26 34 27
rouslane@free.fr
Versailles
François Chaumeil : 32 rue Albert Thomas 75010 Paris 01 42 49 22 59
f.chaumeil@noos.fr
Anne Lemarchand : 218 rue du Maréchal Foch 78410 Flins sur seine 01 30 95 78 10
anne.lemarchand@freesbee.fr

Appel à candidature pour les académies de RENNES - GUADELOUPE - GUYANE

Imprimerie LM Print Saint Symphorien d'Ozon (69)
Directeur de la publication : Dominique Terry - Nicolas Robin
Dépôt légal : 3ème trimestre 2007 - ISSN : 1265 - 3462
Abonnement : 38 € - Prix de vente au numéro : 9,50 €